



NOUVEL ENREGISTREMENT DES GARANTIES SUR TOUS NOS SITES EUROPÉENS

Nous avons modifié la section consacrée à l'enregistrement des garanties sur l'ensemble de nos sites Internet européens.

Grâce à ce nouveau système, les clients enregistrent plus rapidement et plus facilement

leurs produits EGO et peuvent vérifier la situation des garanties de tous leurs produits EGO de manière centralisée.

Outre la promotion de notre offre d'extension de garantie en cas d'enregistrement sous 30 jours, cette nouveauté a été pensée pour résoudre un problème connu de longue date par certains de nos revendeurs qui rencontraient des difficultés avec l'enregistrement des garanties. En plus, avec l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) il était important de soigner la formulation de cette section pour qu'elle soit conforme.

La nouvelle interface guide les clients au cours des différentes étapes du processus afin qu'ils puissent enregistrer leurs outils EGO en quelques minutes et bénéficier de la garantie étendue.